

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 6 février 2025

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	30 janvier 2025	30 janvier 2025
23	19	23		

Délibération n° 2025 02 04 : Nomination d'un délégué pour la CLECT

L'an deux mille vingt-cinq, **jeudi 6 février** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de la Commune déléguée de Saint-Germain-de-Marencennes, sous la présidence de Christophe FOLOPPE, Maire.

Membres présents : Isabelle DUMONT, Julien CHAMPION, Valérie RIVÉ, Jean-Yves BOUCARD, Martine HERMANN, Philippe CLAIR, Hervé THOPRIEUX, Thierry CHARNEAU, Cédric ROUSSEAUX, Christèle ROBLIN, Sébastien ROCCHI, Jany JONEAU, Mickaël BOUYER, Delphine VINET, Steven LARGEAUD, Jean-François MALTERRE, Berend KAMP, Jean-Pierre PARONNEAU.

Membres absents non représentés : Néant

Membres absents représentés : Martine YVON (donne pouvoir à Mickaël BOUYER), Nadia MORIN (donne pouvoir à Isabelle DUMONT), Monique FRADET (donne pouvoir à Valérie RIVÉ), Gwenaëlle DENIS (donne pouvoir à Christophe FOLOPPE).

Secrétaire de séance : Valérie RIVÉ

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose sa candidature et celle de la 1^{ère} adjointe, Isabelle DUMONT.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la nomination des délégués pour la CLECT de la CDC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

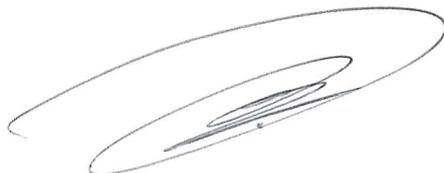
- **Donne acte** au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Approuve** la nomination du Maire, Christophe FOLOPPE et de la 1^{ère} adjointe, Isabelle DUMONT pour représenter la commune de Saint-Pierre-La-Noue à la CLECT de la CDC.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Valérie RIVÉ



SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 6 février 2025

Le Maire,

Christophe FOLOPPE